

je lui répondrai que nous avons malheureusement à nous occuper d'autres priorités et que celle-là n'est pas, selon nous, la première.

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE MOYEN-ORIENT—LA RÉACTION DE L'IRAQ À LA PROTESTATION DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu la situation critique au Moyen-Orient et la menace grave qu'elle pourrait constituer pour la paix mondiale, des mesures s'imposent. Le ministre a déclaré qu'une communication était soumise par l'ambassadeur du Canada au gouvernement irakien, pour protester contre cette terrible série d'atrocités récemment commises dans ce pays. Quelle a été la réaction du gouvernement irakien et que fait, de façon générale, le gouvernement canadien pour amener des conditions propices à une certaine détente de la crise au Moyen-Orient?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas encore reçu de réponse du gouvernement irakien aux instances que nous lui avons présentées hier. Pour ce qui est de la seconde partie de la question, nous nous sommes employés surtout à appuyer les efforts de l'ambassadeur Jarring qui essaie, au nom du secrétaire général des Nations Unies, de régler le conflit israélo-arabe.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'aimerais poser une question complémentaire au premier ministre. Le *Christian Science Monitor* prétend, dans son numéro du jeudi 9 janvier, que le premier ministre aurait informé le ministre des Affaires étrangères d'Égypte, M. Riyad, qu'Israël a manifestement des visées expansionnistes et que le monde occidental devrait s'en rendre compte avant que la situation n'explose de nouveau au Moyen-Orient. Le premier ministre devrait pouvoir nous dire, en toute justice, si cet article est fondé.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le très honorable représentant sait qu'il doit poser sa question directement et non demander la confirmation d'un article.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ayant maintenant pris connaissance de cet article et du rapport de John Cooley, le premier ministre, j'en suis certain, aura à cœur de nier au plus tôt cette conclusion saugrenue.

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, c'est exactement ce

que fait le très honorable représentant, je pense; il nie cette conclusion saugrenue. Je ne sais qui blâmer, le *Christian Science Monitor*, son journaliste ou des renseignements de deuxième et de troisième main, mais je n'ai jamais dit rien qui ressemble à cela. Mon point de vue est tout différent. (*Applaudissements*)

LES FINANCES

LA POSSIBILITÉ D'UN IMPÔT SUR LES GAINS DE CAPITAL

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Étant donné les rumeurs persistantes qui circulent aujourd'hui sur les marchés financiers et selon lesquelles le gouvernement songerait à prélever sous peu un impôt sur les gains de capital, je suis persuadé que le ministre voudra saisir cette occasion de nier ce que j'espère être une rumeur absurde.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, mon honorable ami, ancien lanceur de rumeurs, sait qu'il ne faut leur attacher aucune importance. (*Applaudissements*)

L'hon. M. Hees: Je suis heureux d'apprendre que cette rumeur est loin d'être aussi bien fondée que celles que je lançais moi-même.

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LES BIENS TRANSMIS PAR DÉCÈS

L'EXEMPTION DE BASE ET LES TAUX

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais moi aussi poser cette question au ministre des Finances. A-t-il maintenant porté l'exemption de base de \$20,000 à \$50,000 pour les impôts sur les successions et les taux ont-ils été modifiés depuis sa déclaration dans l'exposé budgétaire?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

TORONTO—L'INCARCÉRATION D'UNE JEUNE INDIENNE

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le 24 janvier, on m'avait promis de répondre à une question que j'avais posée précédemment au sujet d'une jeune Indienne